SAM loisirs

Extension épidémie/pandémie

L'extension épidémie/pandémie de notre offre LOCPLUS, nous permet d'étendre notre garantie Annulation/Interruption/Arrivée tardive, aux évènements ci-après :

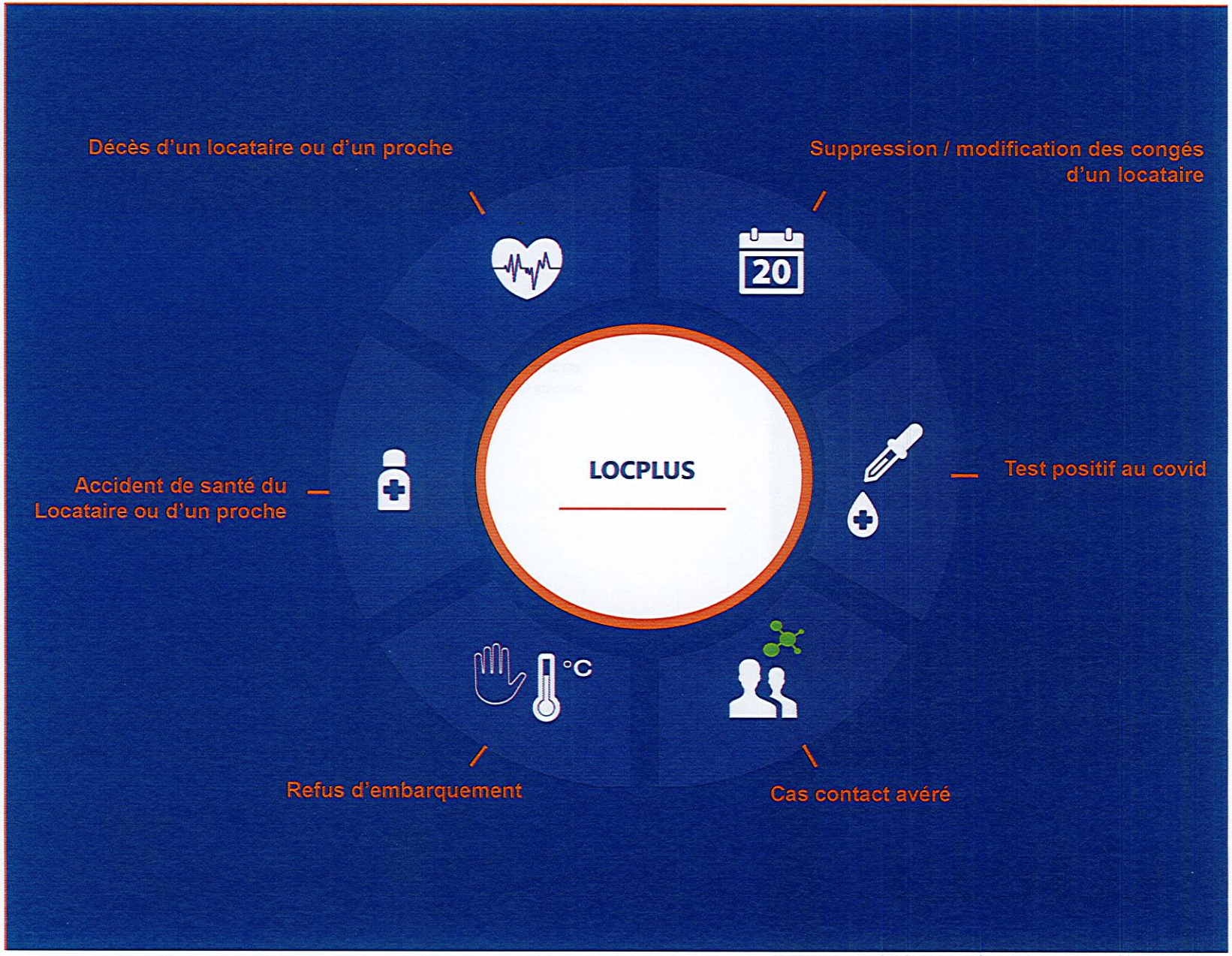

Si votre employeur se voit dans l'obligation de **modifier ou supprimer vos congés** pour un motif lié à la covid-19
(remplacement d'un collègue atteint du covid, reprise d'activité…)

Si vous êtes **un cas contact avéré** contraint à l'isolement, vous obligeant à annuler ou modifier votre séjour

En cas de **refus d'embarquement** par le transporteur si votre température est supérieure à la température acceptée

Vous avez réalisé **un test** qui s'avère **positif** à la covid-19 et êtes donc dans l'obligation d'annuler ou repousser la date de votre séjour

Vous et/ou un de vos proches, êtes **atteint du covid** et êtes dans l'obligation d'annuler, interrompre ou reporter votre séjour.

Nous garantissons la prise en charge de tout ou partie de votre séjour en cas de **décès** ou **du décès de l'un de vos proches**

Ce que nous couvrons:

Maladie, maladie grave
Cause de décès
l'aléa congés vacances

Ce que nous ne couvrons pas:

- Annulation liée au confinement
- Annulation liée à une restriction kilométrique
- Annulation liée à la fermeture des frontières

SAM loisirs

Extension épidémie/pandémie

Quelques exemples de prise en charge

SAM loisirs

GARANTIE EPIDEMIE/PANDEMIE AU REGARD DES REGLES D'ISOLEMENT EN VIGUEUR A PARTIR DU 14 JANVIER 2022

	VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU INCOMPLÈTE
TEST POSITIF	✓ ISOLEMENT IMPOSÉ	✓ ISOLEMENT IMPOSÉ
CAS CONTACT	✗ ISOLEMENT NON IMPOSÉ	✓ ISOLEMENT IMPOSÉ